

# Mathe auf Deutsch

Isabelle Flavier

Depuis quelques années, une section bilingue allemand/français a été ouverte dans notre collège alsacien et Julie y enseigne depuis trois ans. Même si nous enseignons toutes les deux la même matière, les Mathématiques, son travail est bien différent du mien. Au travers de cette interview, j'ai souhaité vous raconter sa formation, ses difficultés, mais aussi les aspects positifs qu'elle trouve à ce poste si particulier.

## **Quelle est sa formation ?**

Hormis un enseignement d'allemand renforcé à partir de la classe de 4<sup>ème</sup> et ce, jusqu'en Terminale, Julie n'a pas suivi de cursus bilingue particulier. C'est au début de l'année de PLC2 qu'elle décide de passer l'entretien à l'OEB (Option Européenne Bilingue). Cet entretien se déroule intégralement en allemand, et la discussion est très ouverte : des loisirs aux voyages en passant par l'enseignement et l'éducation...

C'est à partir de ce moment-là que la formation est différente de celle d'un PLC2 classique, les stagiaires ayant réussi l'OEB sont regroupés et bénéficient d'une formation spécialisée. Leurs stages de pratique accompagnée ont lieu évidemment dans des classes bilingues.

Pour permettre aux stagiaires de découvrir plus précisément le système éducatif allemand ainsi que l'enseignement de leur matière en allemand, un stage de deux semaines leur est proposé. Au cours de ce stage, ils assistent à des cours, partagent des expériences avec des enseignants allemands... Pour poursuivre cette idée de découverte de l'Allemagne, ils ont passé en plus une semaine à Berlin.

Pour valider cette année de PLC2, leur mémoire est en partie rédigé en allemand, ce qui n'est pas toujours évident à mettre en place puisque la classe dans laquelle Julie enseignait n'était pas bilingue. Le mémoire reposait donc sur ses heures de pratique accompagnée.

À la fin de l'année scolaire, Julie a eu la chance de partir un mois avec le Goethe-Institut à Berlin afin de suivre un enseignement intensif et d'obtenir un certificat de langue. Ce stage est proposé par le rectorat et il est ouvert aux collègues des sections bilingues germaniques afin d'entretenir leurs connaissances linguistiques.

Afin de clôturer cette année de formation intense, Julie a passé une certification complémentaire consistant à rendre un dossier et à s'entretenir avec les IPR d'allemand et de mathématiques, ainsi qu'un collègue enseignant déjà dans les sections bilingues.

## **Le cursus bilingue**

Avant de poursuivre sur le métier de Julie, interrogeons-nous sur le cursus des élèves de cette section bilingue. Ils ont débuté cette option, le plus souvent, à la maternelle.

Dans les écoles de notre secteur, les enfants ont deux maîtresses qui viennent à tour de rôle un jour sur deux, l'une des deux ne parlant qu'allemand avec eux. Dès la petite section, ils sont amenés à prononcer certaines phrases ou à demander certaines choses à la maîtresse uniquement en allemand, comme par exemple la possibilité d'aller aux toilettes... Et évidemment, plus ils grandissent, plus le nombre de phrases à utiliser est important.

A l'école primaire, le déroulement de la semaine est identique et, dès le CP, l'enseignement des mathématiques ne se fait qu'en allemand. Ce qui amène à des situations étonnantes. L'an dernier, les élèves de 6<sup>ème</sup> bilingues ne savaient pas dire en français le mot perpendiculaire, ils connaissaient la notion évidemment mais le vocabulaire français leur faisait défaut !

Au collège, ils suivent deux heures d'Histoire-Géographie et deux heures de mathématiques en allemand ; ils bénéficient d'une heure d'allemand en plus des autres collégiens. A la fin du collège, ils obtiennent le Diplôme National du Brevet mention bilingue. Les épreuves sont identiques à celles de leurs camarades de section normale mais, en Mathématiques, le problème est entièrement en allemand<sup>1</sup>, en Histoire-Géographie, ils traitent au choix la partie d'Histoire ou celle de Géographie en allemand mais l'Education Civique reste en français. Enfin ils passent une épreuve écrite d'Allemand en plus.

Durant son cours, Julie ne parle qu'allemand, elle donne les définitions des nouvelles notions, corrige les exercices, travaille sur des activités uniquement en allemand. Il est vrai que, certaines fois, les élèves ont du mal à comprendre. Elle réexplique toujours en allemand, et si réellement l'enfant est bloqué par la langue et non par une difficulté mathématique, elle lui donnera finalement l'explication en français.

Si un élève passe au tableau, ou s'il pose une question, il devrait lui aussi toujours parler en allemand, mais ce n'est pas toujours le cas. Dans ce cas, Julie les reprend, leur demandant de changer de langue. Le fait que l'allemand ne soit pas, pour la majorité d'entre eux, leur langue maternelle, pose certains problèmes. Notamment, durant les travaux de

groupes, ils ont beaucoup de difficultés à échanger entre eux en allemand, le français vient évidemment plus automatiquement. Julie a finalement décidé de leur en proposer moins souvent que dans une classe « normale ».

Pour faciliter l'enseignement des mathématiques en allemand, certains logiciels, comme Cabri-géomètre par exemple, sont aussi proposés en allemand.

### Les points positifs

Pour le professeur, il y a un grand avantage à enseigner en section bilingue : très souvent le premier poste est un poste fixe. De plus, en Alsace, les néo-titulaires n'ont aucun mal à rester dans la région.

Julie m'a surtout parlé de l'ouverture vers l'Allemagne, des échanges possibles à construire entre notre collège et d'autres villes en Allemagne. Il est vrai qu'étant à 10 km de la frontière, créer une journée d'échange entre collégiens français et allemands est un jeu d'enfant.

J'ai eu l'impression, tout au long de cette interview, que l'intérêt majeur résidait dans le fait que son métier ne « tournait » pas uniquement autour de l'enseignement des Mathématiques. L'année dernière, elle a pu monter un projet autour de l'art alsacien. En effet, les « bilingues » suivent en Alsace, une heure par semaine de LCR (Langue et Culture Régionale), enseignement obligatoire qui leur permet de mieux connaître leur région.

Dans notre collège, les « bilingues » ne sont pas très nombreux par niveau, une petite douzaine. Deux heures par semaine, Julie se retrouve presque avec une demi-classe, ce qui permet, sans nul doute, d'aller plus facilement en salle informatique par exemple, ou de faire des activités qui sortent de l'ordinaire. Néanmoins, cette situation est à double tranchant, comme nous le verrons par la suite.

<sup>1</sup>Vous trouverez sur le site de l'APMEP le sujet du problème de l'an dernier en allemand (Abibrevet).

Quant aux élèves, le bilinguisme leur permet plus facilement de poursuivre leurs études dans des sections européennes. D'autres continueront évidemment dans des sections bilingues afin d'obtenir l'AbiBac, qui correspond au double diplôme Baccalauréat-Abitur.

### Les difficultés

Dans notre collège, enseigner en bilingue n'a pas toujours été facile. Les « bilingues » étaient répartis sur deux classes, afin de ne pas créer de classes de niveau (même si les « bilingues » ne sont pas toujours les meilleurs, ils ont souvent cette réputation). Jusqu'à présent, Julie était la seule à enseigner les Mathématiques en allemand, elle avait donc à partager des classes. A l'évidence, c'est là que les choses se compliquent.

L'an dernier, nous étions deux professeurs par niveau à partager les classes avec Julie. Nous avons tous deux la classe entière durant une heure et demie, et le groupe des « francophones » durant deux heures. Julie, quant à elle, retrouvait les « bilingues » de nos deux classes durant deux heures aussi.

Nous n'avons pas pu faire de progression commune comme nous l'aurions souhaité, en raison des contraintes de nos emplois du temps : en effet, pour suivre le même chapitre, il aurait fallu que nos heures en classe entière et nos heures en groupe de langues soient placées de la même manière dans la semaine. Ce qui est une contrainte trop importante pour trois emplois du temps !

Nous avons donc décidé de partager les chapitres, même si idéalement, tous les chapitres doivent être appréhendés dans les deux langues. Là, ce n'était pas possible !

Autre difficulté : même si les enseignants peuvent s'appuyer sur un CD-ROM qui contient tous les chapitres du collège en allemand, l'absence de manuel dans cette langue apporte une difficulté supplémentaire dans la mesure où l'enseignant a souvent la charge de la traduction du travail à donner aux élèves. Pour pallier ce manque, les enseignants de section bilingue d'Alsace (à l'initiative de l'Inspection Pédagogique Régionale) se retrouvent chaque année une ou deux journées pour échanger à propos de leurs expériences, et surtout pour harmoniser et mettre en commun ce travail de traduction des pages d'exercices.

Finalement, un enseignant en section bilingue se doit d'être très organisé afin de jongler entre les heures en classe entière et celles en groupes de langues, à moins évidemment de partager les chapitres, ce qui est sans doute moins intéressant. Cette année, dans notre collège, l'organisation a été plus simple car, à l'exception des classes de 3<sup>ème</sup> (en raison des options de religion<sup>2</sup>), les « bilingues » ont été regroupés dans une seule classe. Malheureusement, les candidats sont de moins en moins nombreux. Est-ce la faute de la carte scolaire ? Ou la peur de continuer le bilinguisme à la fin de l'école primaire ? Enfin l'accueil d'une nouvelle collègue bilingue en Mathématiques, permet désormais le partage des niveaux et chacune peut ainsi avoir une classe complète sans bilingue, donc sans jonglage, sans souci d'organisation.

Après cette interview, je me dis que ce métier particulier demande, certes, dynamisme et investissement, mais permet peut-être de ne pas se laisser aller dans une « routine » trop facile !

<sup>2</sup> En Alsace et en Moselle, la religion est enseignée obligatoirement à l'école primaire et au collège, mais une dispense est accordée pour les enfants si les parents la demande.